République Française
Liberté Egalité Fraternité

Clermont, le 19 décembre 2023

Comme chaque année, la commune de Clermont s'engage activement à soutenir les initiatives et projets portés par les associations qui contribuent significativement au dynamisme de notre territoire.

En 2024, la municipalité de Clermont renouvelle son engagement à collaborer avec les associations locales en accordant des subventions de fonctionnement, des subventions à l'investissement, des prêts de matériel, la mise à disposition de locaux, et l'intervention du personnel communal, parmi d'autres formes de soutien.

Nous comptons sur votre responsabilité en tant que représentant de votre association pour formuler une demande de subvention modérée et ajustée aux capacités du budget communal, afin de garantir la continuité dans cette collaboration harmonieuse entre la municipalité et les associations, essentielle pour pérenniser notre tissu associatif et favoriser le bien-être de notre ville.

Afin de faciliter le traitement de votre demande, nous vous prions de bien vouloir retourner le dossier de demande de subvention au plus tard le 31 janvier 2024. Vous pouvez soumettre votre dossier par voie électronique à l'adresse suivante : secretariat.dirgeneral@mairie-clermont.fr ou par courrier postal à l'adresse : Mairie de Clermont, Direction Générale, 7 rue du Général Pershing 60600 CLERMONT

Il est crucial de souligner que l'activité pour laquelle vous sollicitez une subvention doit être en lien avec le cadre territorial de la collectivité publique et présenter un intérêt général. Conformément à nos obligations légales, la commune se réserve le droit d'exiger la communication des documents de votre association afin de garantir la véracité des renseignements fournis.

Nous attirons également votre attention sur l'importance de remplir le dossier de manière exhaustive et précise. Tout dossier incomplet ne pourra malheureusement pas être examiné. Nous comptons sur votre rigueur dans cette démarche pour faciliter l'instruction des demandes de subvention.

Je tiens à vous exprimer toute ma reconnaissance pour votre compréhension et votre coopération dans ce processus. Soyez assuré de notre engagement continu à soutenir et promouvoir le dynamisme associatif local.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Lionel OLLIVIER

Maire de Clermont
Président du Pays du Clermontois

Centre Administratif : 7, rue du Général Pershing BP 30083 -60607 CLERMONT CEDEX
Tél : 03.44.50.84.84- Fax : 03.44.78.33.89-E-mail : contact@mairie-clermont.fr